

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 9 JUIN 2023**

L'An Deux Mille vingt-trois, le neuf juin à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des Cérémonies de Bures-sur-Yvette en séance publique, sous la présidence de Jean-François VIGIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Irène BESOMBES, Arnaud POIRIER, Jean-Marc BODIOT, Yvon DROCHON, Cécile PREVOT, Christophe DEBONNE, Elgan DELTERAL-DAURY, Richard VARSAVAUX, Philippe HAUGUEL, Rosa HOUNKPATIN, Joël ROBICHON, Pascal VERSEUX, Sandrine CROISILLE, Michel GILBERT, Véronique DUBAULT, Marie MONSEF, Michel LAUER, François EVRARD, Thierry PRADERE, Adrienne RESSAYRE, David TREILLE, Christine QUENTIN, Danièle CARRIERE et Patrice COLLET.

ABSENT (S) EXCUSE (S) : Anne BODIN pouvoir à Arnaud POIRIER.
Céline VALOT pouvoir à Irène BESOMBES.
Gauthier LASOU pouvoir à Jean-François VIGIER.
Philippe TROCHERIS pouvoir à Pascal VERSEUX.

ABSENT (S) : Rosa HOUNKPATIN

Nombre de Conseillers	
En exercice	29
Nombre de présents	28
Nombre de votants	28

Le quorum étant atteint, Monsieur le MAIRE ouvre la séance du conseil municipal.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Richard VARSAVAUX est désigné en tant que secrétaire de séance.

1 – ELECTIONS SENATORIALES - ELECTION DES SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Rapporteur : Jean-François VIGIER

Le **CONSEIL MUNICIPAL**,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code électoral,

Vu l'instruction NOR : IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs fixée le dimanche 24 septembre 2023,

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°204-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

Vu le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Bertrand GAUME, préfet hors classe, en qualité de Préfet de l'Essonne,

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et notamment l'article 4,

Vu la circulaire ministérielle du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissements du tableau des électeurs sénatoriaux en vue du renouvellement de la série 1 des sénateurs,

Vu l'arrêté n°2023-PREF-DRCL n°083 du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants pour la désignation du collège électoral en vue de l'élection des sénateurs,

Après avoir constitué le bureau électoral,

Après avoir précisé le mode de scrutin,

Après avoir constaté le nombre de listes déposées :

- Liste REUSSIR BURES présentée par la majorité municipale.
- Liste ENSEMBLE POUR BURES présentée par le premier groupe d'opposition.
- Liste AGIR A BURES ET BURES ENVIRONNEMENT présentée par le deuxième groupe d'opposition.

Après avoir procédé aux opérations électorales correspondantes, sans débat au scrutin secret, à la représentation proportionnelle avec l'application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel,

Et après dépouillement par le bureau électoral, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	28
Nombres de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrage exprimés :	28

ONT OBTENU :

- 22 voix pour la liste : Liste présentée par la majorité municipale - REUSSIR BURES.
- 4 voix pour la liste : Liste présentée par l'opposition - ENSEMBLE POUR BURES.
- 2 voix pour la liste : Liste présentée par l'opposition - AGIR A BURES ET BURES ENVIRONNEMENT.

Les suppléants désignés sont les suivants :

- **7 suppléants** sur la liste présentée par la majorité municipale - REUSSIR BURES :
 1. PATARD Sandra née RAMASSAMY
 2. DESAUNAY NAULT Patrick
 3. DIONIS DU SEJOUR Nathalie née VAUQUELIN
 4. VOLTZ Dominique
 5. SERBIER Annie née LECOMTE
 6. LEFORT Stéphane
 7. AZEVEDO Aurélia née CELLIER
- **1 suppléant** sur la Liste présentée par l'opposition - ENSEMBLE POUR BURES :
 1. JACQUET Dominique

SEANCE LEVEE à 19H00

Bures-sur-Yvette le, 12 JUIN 2023

Le Maire,
Jean-François VIGIER

